

## DÉCISION MUNICIPALE

2024- 119

Service : Finances – commande publique  
Références : LD

**Objet :** MARCHÉ DE SERVICE RELATIF A LA PRESTATION D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE COUËRON – 2022-08 – LOT 3 : FLOTTE AUTOMOBILE : SMACL –AVENANT N°3 - APPROBATION

**Le Maire de la Ville de Couëron,**

**Vu** les articles L. 2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique relatifs aux marchés passés selon la procédure d'appel d'offres ouvert ;

**Vu** les articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique relatifs aux marchés passés selon la procédure d'appel d'offres ouvert ;

**Vu** la délibération n°2020-24 du 3 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

**Vu** la décision municipale n°2022-72 en date du 17 novembre 2022, attribuant le marché de service relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la ville de Couëron ;

**Considérant** la mise à jour du parc automobile ;

### Décide

**Article 1 :** De signer l'avenant aux marchés de service relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la ville de Couëron – Lot 3 : flotte automobile avec l'assurance SMACL pour un montant de 397,05€ HT, introduisant un écart de 1.03%.

**Article 2 :** D'imputer le paiement de ces prestations sur le budget principal de la Ville.

**Article 3 :** La présente décision sera publiée conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Couëron, le 19/11/2024

Carole Grélaud  
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 25/11/2024 au 25/11/2025 Transmise en Préfecture le : 25/11/2024